



BULLETIN DE SESSION

Décembre 2023

ÉDITORIAL

BIENVENUE AU PALAIS FÉDÉRAL

Mesdames, Messieurs,

La Société Suisse de Public Affairs (SSPA) vous souhaite la bienvenue à Berne en tant que membre du Parlement élu ou réélu. Nous vous félicitons de votre succès électoral et nous réjouissons de vous accompagner dans cette nouvelle période législative.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à participer à l'élaboration de la démocratie, à échanger avec des personnes partageant ou non les mêmes idées que vous et beaucoup de succès.

Nous entretenons des échanges réguliers afin de vous donner accès aux informations, aux positions et aux revendications des entreprises, des associations et de la

société civile. Nous – ce sont des spécialistes des affaires publiques qui pratiquent un lobbying professionnel.

Les membres de la SSPA vous fourniront également de précieuses informations et connaissances de base nécessaires au cours de la nouvelle législature. La conciliation professionnelle des intérêts, indispensable sur le plan démocratique, est au cœur du travail politique quotidien.

Du côté de la SSPA, nous suivons le modèle adéquat: un lobbying professionnel qui obéit à des règles et à des principes clairs, ancrés dans notre code de déontologie SSPA : <https://www.public-affairs.ch/sites/default/files/2022-10/code-de-deontologie-sspa-fr.pdf>

Nous vous souhaitons une bonne session d'hiver et une bonne fin d'année.

La SSPA à votre service

Reto Wiesli
Président

Bettina Mutter
Vice-présidente

Valérie Bourdin
Membre du comité

Jean-Christophe Britt
Membre du comité

Patrick Eperon
Membre du comité

Christophe Hans
Membre du comité

Cristina Schaffner
Membre du comité

Une approche à envisager pour plus de transparence au sujet des revenus issus d'une activité annexe à celle de parlementaire

CE, jeu. 21 décembre
22.485 lv. pa. Mazzone. Transparence par catégorie des revenus des activités accessoires des parlementaires

Le Conseil des États se prononcera peu avant Noël sur une question de transparence non négligeable : Lisa Mazzone a proposé que la loi sur le parlement soit jalonnée de fourchettes d'indemnisations que les membres du Conseil devraient indiquer dans le cadre de leurs mandats rémunérés. Cela permettrait au moins de savoir si un membre du Conseil touche par exemple entre 0 et 6 000 francs suisses pour un mandat, ou si la rémunération se situe plutôt dans la fourchette de 50 000 à 100 000 francs suisses. La Commission des institutions politiques du Conseil des États avait approuvé cette demande en octobre par 7 voix contre 4. Si le Conseil des États suit, le Conseil national devrait ensuite trouver de très bons arguments pour ne pas approuver cette initiative sur la transparence.

La SSPA retient qu'il n'est pas judicieux de vouloir interdire à un parlement de milice toute rémunération pour des mandats. Mais qu'il est en revanche judicieux d'instaurer une plus grande transparence sur l'étendue des mandats rémunérés.

Transparence dans la politique de subvention

CE, jeu. 14 décembre
22.3966 Mo. UDC. Réintroduire le rapport sur les subventions

Le Conseil national a déjà approuvé cette demande lors de la session d'automne – à juste titre. Le Conseil des États devrait y donner suite, même si le Conseil fédéral ne le souhaite pas. Car : Jusqu'en 2008, un rapport quadriennal sur toutes les subventions versées donnait une vue d'ensemble complète de tout ce qui est soutenu par l'argent public en Suisse, et donc en partie rendu possible. Il est instructif, tant pour le Parlement que pour le grand public, de voir où l'argent des contribuables est dirigé et à quelles fins (aussi) il est encore utilisé. Le rapport permet également de se demander si certaines subventions sont réellement utiles ou non.

Extrait du dictionnaire du Parlement: « Interdiction des mandats impératifs »

La précision selon laquelle la politique est menée de manière totalement indépendante (également) au sein du parlement de milice ne pourrait pas être plus claire : « Les parlementaires exercent leur mandat en toute liberté. Personne ne peut leur donner d'instructions s'agissant des propos qu'ils tiennent, des personnes qu'ils élisent ou de la façon dont ils votent au sein du Parlement. Toute directive ou entente est nulle, c'est-à-dire qu'elle est juridiquement inapplicable. »

En tant que SSPA, et donc en tant que représentants d'entreprises, d'associations et de la société civile, nous agissons sur la base de cette phrase de la définition parlementaire de l'interdiction des mandats impératifs, qui est à son tour une invitation claire à procéder à la nécessaire conciliation démocratique des intérêts : « Ce principe n'empêche cependant pas les députés de respecter – de leur propre gré – des accords, ni de défendre des intérêts. » Il « permet aux députés de réaliser des compromis ; elle favorise ainsi la capacité de décision et, partant, le bon fonctionnement du Parlement. »

Séminaire éthique de la SSPA 2023 – rétrospective

« Internet, médias sociaux et influence politique »

15 participants ont suivi cette année le séminaire d'éthique d'une journée, obligatoire pour les membres de la SSPA. La première partie de l'événement a été consacrée à la présentation des aspects statutaires de la SSPA et du mode de fonctionnement de la commission de déontologie. La deuxième partie s'est focalisée sur l'utilisation des instruments numériques dans le domaine des Public Affairs et sur les chances et les risques qui y sont liés. Gérald Vernez, président et directeur de digiVolution, a montré la menace actuelle que représentent les médias sociaux et le micro-targeting en relation avec la prise d'influence politique cachée sur les États. Milena Thalmann, CEO de White Rabbit Communication, a quant à elle donné aux participants un aperçu impressionnant de la manière dont les médias sociaux sont déjà utilisés dans le monde politique suisse, où commencent les zones d'ombre et où sont les limites (protection des données). Dans le cadre d'un travail pratique de groupe, les participants ont de plus analysé une étude de cas et activement échangé sur les instruments classiques et numériques des Public Affairs.

Les personnes souhaitant s'informer sur la cybernétique trouveront sur le [site de digiVolution](#) des [articles toujours actuels](#) comme la [dernière newsletter sur Executive Order on AI](#).

Manifestations de la SSPA

Manifestation de la session d'hiver 2023

Mardi 12 décembre 2023
12h30 à 14h30
Hotel Bellevue Palace, Berne

« Quels étrangers pour la Suisse? »

Un débat sur l'immigration et ses effets

Un sujet aussi central que controversé: L'immigration et le fait que la Suisse a besoin de nombreux travailleurs étrangers, mais qu'elle doit aussi faire face aux inquiétudes suscitées par une Suisse de 10 millions d'habitants.

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la perception simultanée d'un « stress de densité » ainsi que la question de savoir comment la Suisse entend organiser ses relations avec l'UE à l'avenir placent l'immigration de plus en plus au centre des préoccupations. Dans ce contexte, la politique est confrontée au défi de définir les contingents des pays tiers en fonction des besoins.

Programme

12h30 : Apéritif dînatoire de réseautage
13h15 : Exposé de **Eduard Gnesa**, expert sur les questions de migration au niveau national et international
13h40 : Table ronde avec
Marianne Binder-Keller, CE Le Centre (AG)
Min Li Marti, CN PS (ZH)
Beat Flach, CN PVL (AG)
Andreas Glarner, CN UDC (AG)
Modération : **Bettina Mutter**, Vice-Présidente SSPA
14h30 : Fin de la manifestation

Inscription via la page d'accueil de la SSPA
[Manifestation de la session 2023](#)

Assemblée Générale de la SSPA 2024

Mardi 5 mars 2024
10h15 à 11h45
Grande Société de Berne

Manifestation de la session de printemps 2024

Mardi 5 mars 2024
12h30 à 14h30
Grande Société de Berne

Séminaire éthique de la SSPA 2024

Vendredi 18 octobre 2024
09h30 à 16h30
Haute École spécialisée bernoise

Inscription:
par e-mail à info@spag-sspa.ch

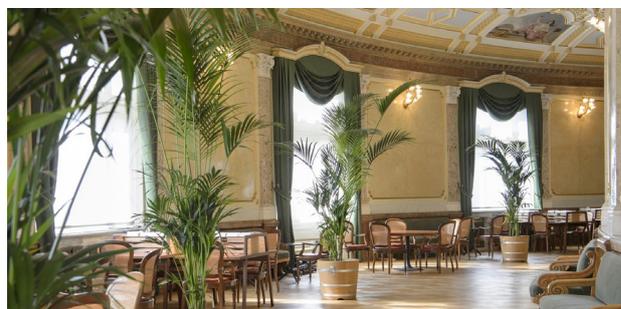


Photo: Services parlementaires, 3003 Berne

Nouveaux membres SSPA

(au 30.11.2023)

- Anna Boffo, Association Suisse d'Assurances ASA / SVV
- Nicolas Jutzet, Association Suisse d'Assurances ASA / SVV
- Alessandra Köchli, Les Tailleurs Communion
- Sara Tschanz, Sensor Advice GmbH
- Anne Wolf, Swisspower SA

Lien vers la liste de nos membres :
<https://www.public-affairs.ch/fr/membres>

À propos de nous

La SSPA est l'association professionnelle des représentant-e-s d'intérêts et des lobbyistes professionnels. Étant la seule organisation de ce type en Suisse, nous veillons à une autorégulation efficace: en édictant des règles claires, nous obligeons nos membres à la transparence. Une réglementation officielle des accès fondée sur la transparence permet de connaître les représentants d'intérêts qui accèdent au Palais fédéral ainsi que leurs mandats.